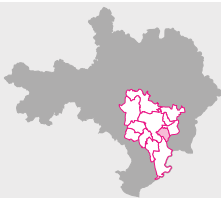


# Enquête Ménages Déplacements

Nîmes Métropole



COLLECTION A'U

MARS 2017

PUBLICATION N°10/12

Téléchargez la publication : [www.audrna.com](http://www.audrna.com)

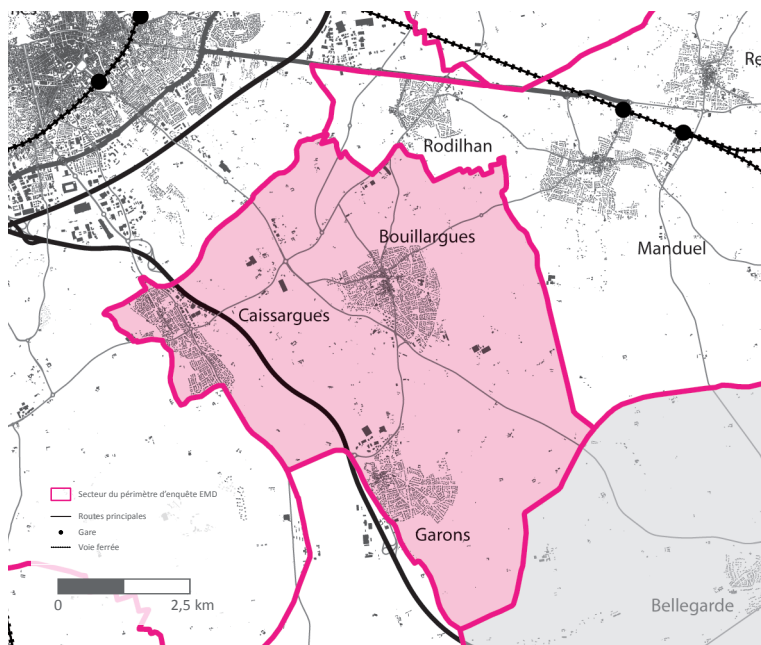
# Secteur Ouest Costières

Cette publication s'inscrit dans la continuité des réunions de restitution des résultats de l'Enquête Ménages Déplacements (EMD) par secteurs géographiques, animées par Nîmes Métropole et l'A'U, entre juillet et octobre 2016.

Ce feuillet fait partie d'une collection présentant pour chaque secteur les pratiques de déplacements des résidents.

L'EMD dresse une photographie des déplacements quotidiens des habitants sur leur territoire un jour de semaine. Elle permet de mieux appréhender les enjeux de mobilité et de mettre en place des politiques adaptées en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD s'est déroulée du 4 novembre 2014 au 6 mars 2015. 5 300 personnes ont été interrogées sur leurs déplacements effectués la veille. Le périmètre d'enquête correspond au territoire de Nîmes Métropole élargi à l'aire urbaine nîmoise. Il regroupe 56 communes, 278 380 habitants et concerne 121 120 ménages.



## Dans ce secteur, par jour, un habitant...

... réalise  
**3,6**  
déplacements  
EMD : 3,5 dép./jours

... parcourt en moyenne  
**15** km  
EMD : 14,3 km

... passe  
**46** mn  
à se déplacer  
EMD : 48 mn

Un ménage possède  
**1,5**  
véhicule  
EMD : 1,3 véhicule

## Portrait de secteur

**3**  
communes

**14 965**  
habitants  
Source : INSEE RP2014

**405**  
hab/km<sup>2</sup>

**4 970**  
emplois  
Source : INSEE RP2013  
(nb d'emplois au lieu de travail)

**+1,1%**  
d'évolution annuelle  
du nombre d'habitants  
entre 2009 et 2014  
Source : INSEE RP 2014

## Présentation du secteur

Le secteur Ouest Costières regroupe les communes de Caissargues, Bouillargues (6 300 habitants) et Garons.

Situé à proximité des zones commerciales du sud de Nîmes et des zones économiques Euro 2000 (970 emplois), Aéroport (1 150 emplois) et Mitra (ouvert en 2016), il bénéficie d'une forte attractivité. Celle-ci est renforcée par l'accès à l'autoroute A54 et par la présence de l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes. Il accueille depuis mars 2017 la base aérienne de sécurité civile.

Le secteur est desservi par les lignes 41 et 42 (Caissargues), 41 (Garons) et 9 (Bouillargues) du réseau Tango. Seule la commune de Bouillargues est desservie par une ligne du Conseil Départemental (ligne C30 Arles - Nîmes).

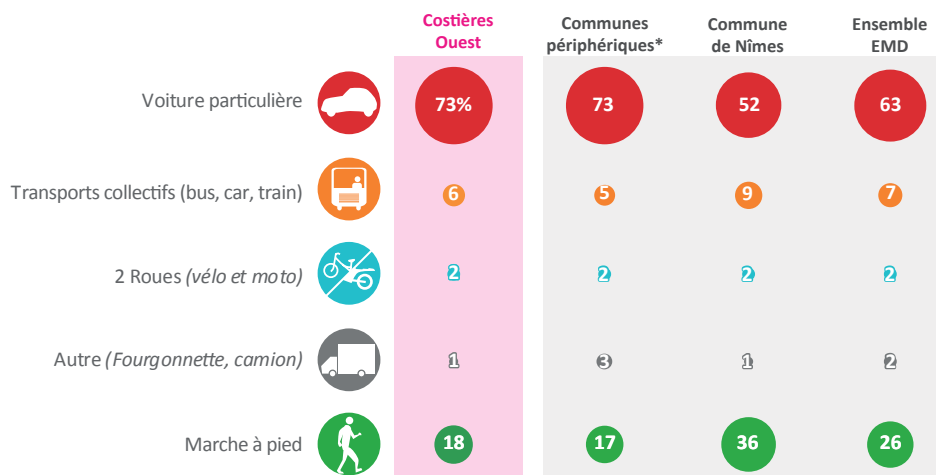
En 2019, la desserte du secteur sera renforcée avec la mise en service du prolongement de la ligne T1 au sud de Caissargues. Celle-ci permettra d'organiser le rabattement à partir de deux parkings relais afin de soulager le trafic automobile le long de la RD42. Ce secteur est également impacté par un trafic de transit important le long du chemin des Canaux (RD135).

L'extension de la ligne T1 constituera la colonne vertébrale d'un projet de requalification en boulevard urbain de la RD42 visant à renforcer la cohérence entre urbanisme et transport.

Des projets structurants prévus à court terme (Quartier Lengrin à Caissargues, ZAC des amoureux à Garons, quartier la Rière à Bouillargues) viendront également renforcer le développement urbain sur ce secteur.

### Quels modes de déplacement ?

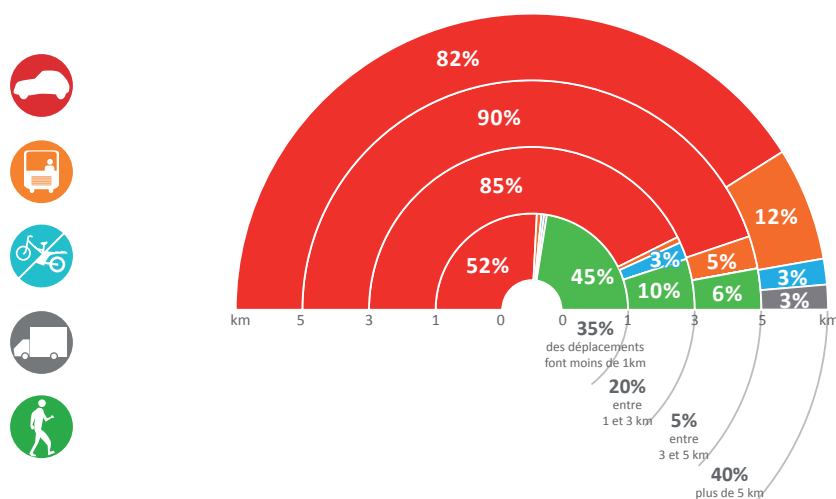
voir lexique p.3



La répartition modale des déplacements des habitants du secteur est similaire à celle constatée pour l'ensemble des secteurs périphériques de Nîmes.

\* Ensemble des communes enquêtées hors Nîmes

### Quels modes de transport selon la distance ?



Quelle que soit la distance, la voiture est le mode de transport le plus utilisé.

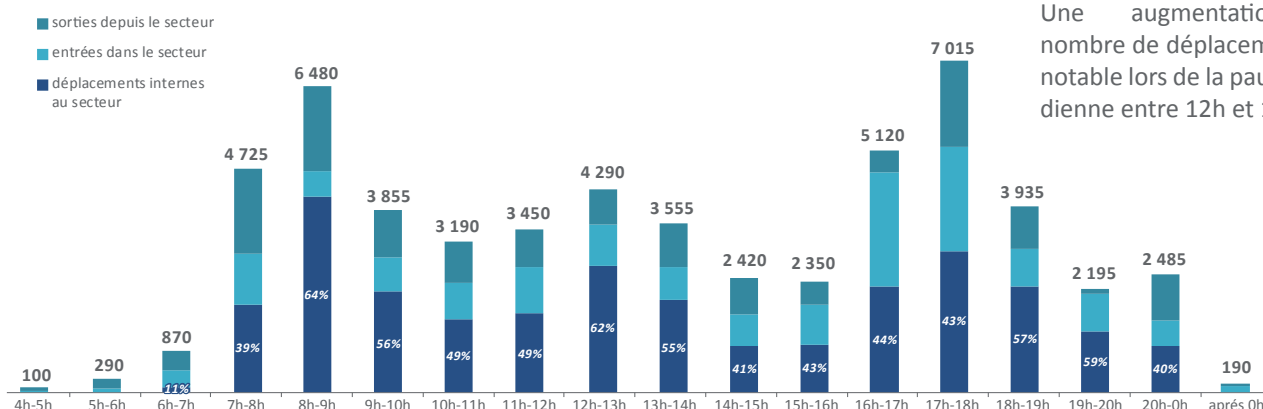
Un déplacement sur trois (35 %) fait moins d'1 km.

Pour les distances de plus de 3 km, la part des transports collectifs est supérieure à celle observée sur les communes périphériques de Nîmes (+ 3 points).

### Quand se déplace t-on ?

#### Nombre de déplacements ayant pour origine ou destination le secteur et déplacements internes au secteur

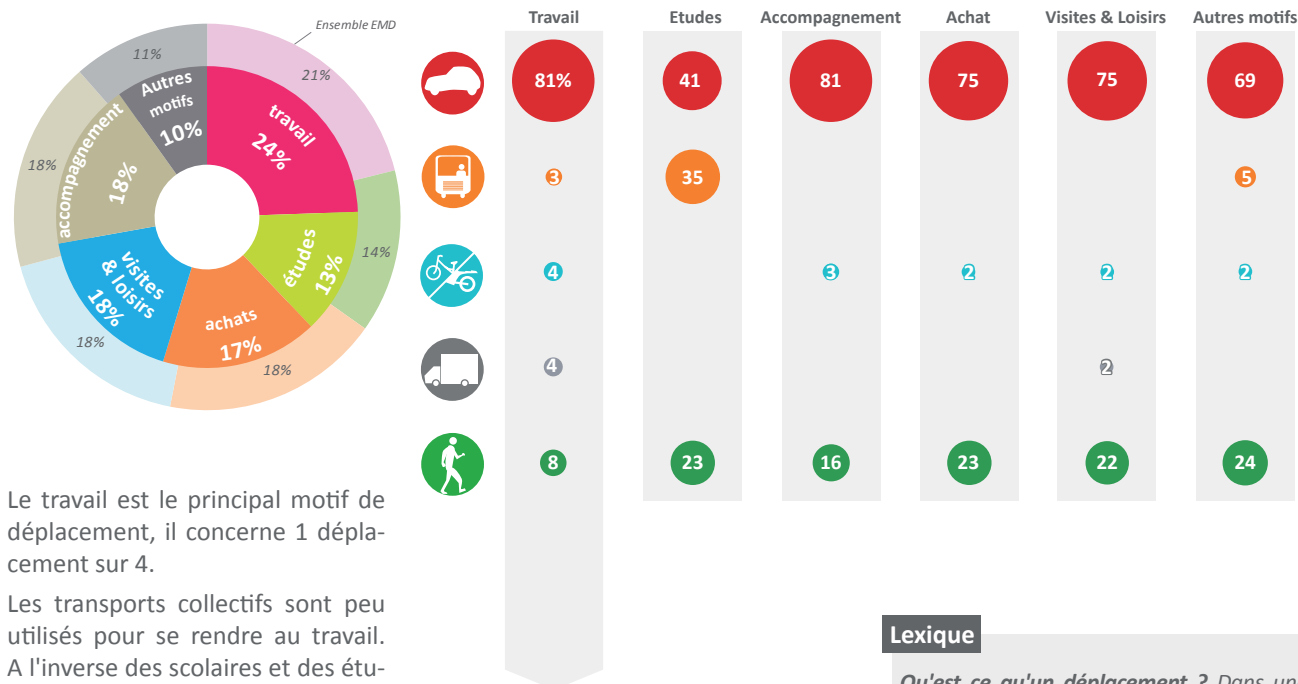
(tous modes / tous motifs)



Deux périodes de pointe bien marquées : le matin de 7h à 9h et le soir de 16h à 18h.

Une augmentation du nombre de déplacements est notable lors de la pause méridienne entre 12h et 14h.

### Comment se répartissent les motifs et les modes de déplacements ?



Le travail est le principal motif de déplacement, il concerne 1 déplacement sur 4.

Les transports collectifs sont peu utilisés pour se rendre au travail. A l'inverse des scolaires et des étudiants qui se déplacent essentiellement en transports collectifs et à pied.

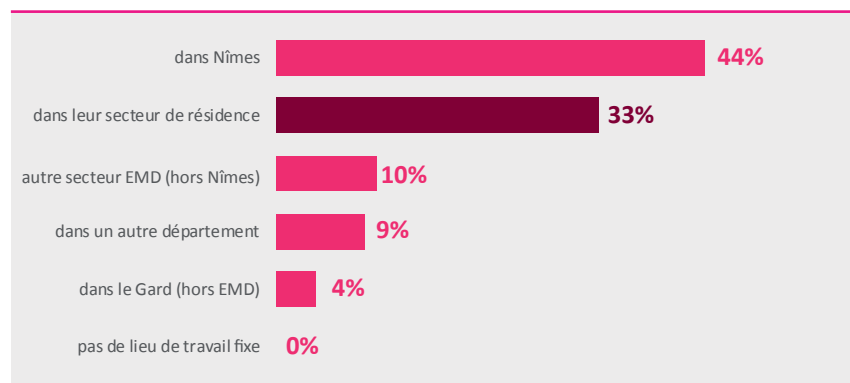
#### Lexique

**Qu'est ce qu'un déplacement ?** Dans une Enquête Ménages Déplacements c'est l'action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements sur la voie publique. Les déplacements recensés sont effectués par les habitants du périmètre enquêté, y compris lorsqu'ils en sortent et qu'ils y rentrent.

**On désigne par « motifs »** les différentes activités pour lesquelles les déplacements sont effectués. Le motif est ce qui caractérise le déplacement, puisque tout changement de motif entraîne un nouveau déplacement.

**Les motifs contraints** regroupent le travail, les études et l'accompagnement (amener ou aller chercher quelqu'un en un lieu). Les « autres motifs » concernent les déplacements liés aux soins, aux démarches administratives, à la recherche d'emploi...

### Où travaillent les habitants du secteur Ouest Costières ?



### Spécificités du secteur

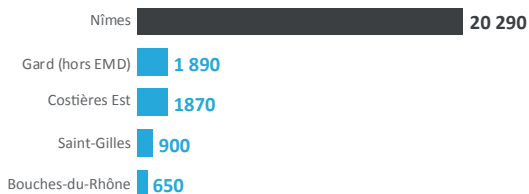
- Les habitants du secteur réalisent une part importante (1/3) de leurs déplacements sur de très courtes distances (moins d'1 km).
- Le travail est le principal motif de déplacement des habitants.
- Une part importante des habitants (1 sur 3) travaille dans leur secteur de résidence.
- Les transports collectifs sont bien utilisés par les étudiants et les scolaires.
- 1 déplacement sur 3 entre le secteur Ouest Costières et Nîmes concerne la zone de "Ville Active / Cap Costières".
- Le secteur Ouest Costières est celui qui échange le plus avec Nîmes.

## Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Costières Ouest

56 520 déplacements concernent le secteur Ouest Costières quotidiennement

49% sont internes au secteur et 51% sont des déplacements d'échanges

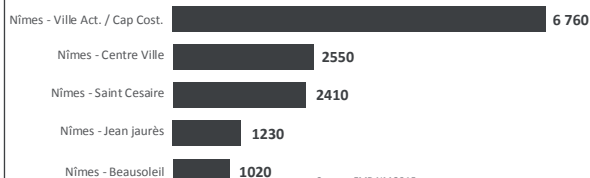
Les 5 secteurs qui échangent le plus avec le secteur Ouest Costières  
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

Détail des 5 quartiers nîmois qui échangent le plus avec le secteur Ouest Costières

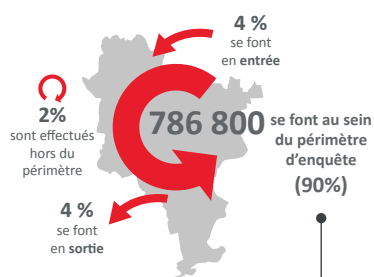
Nombre de déplacements tous motifs, tous modes (2 sens cumulés)



Source : EMD NM 2015

## Les déplacements quotidiens au sein de l'aire urbaine nîmoise

Les résidents du périmètre d'enquête effectuent  
877 300 déplacements quotidiens



Détails des déplacements internes au périmètre de l'EMD

414 500 déplacements réalisés  
sur la commune de Nîmes

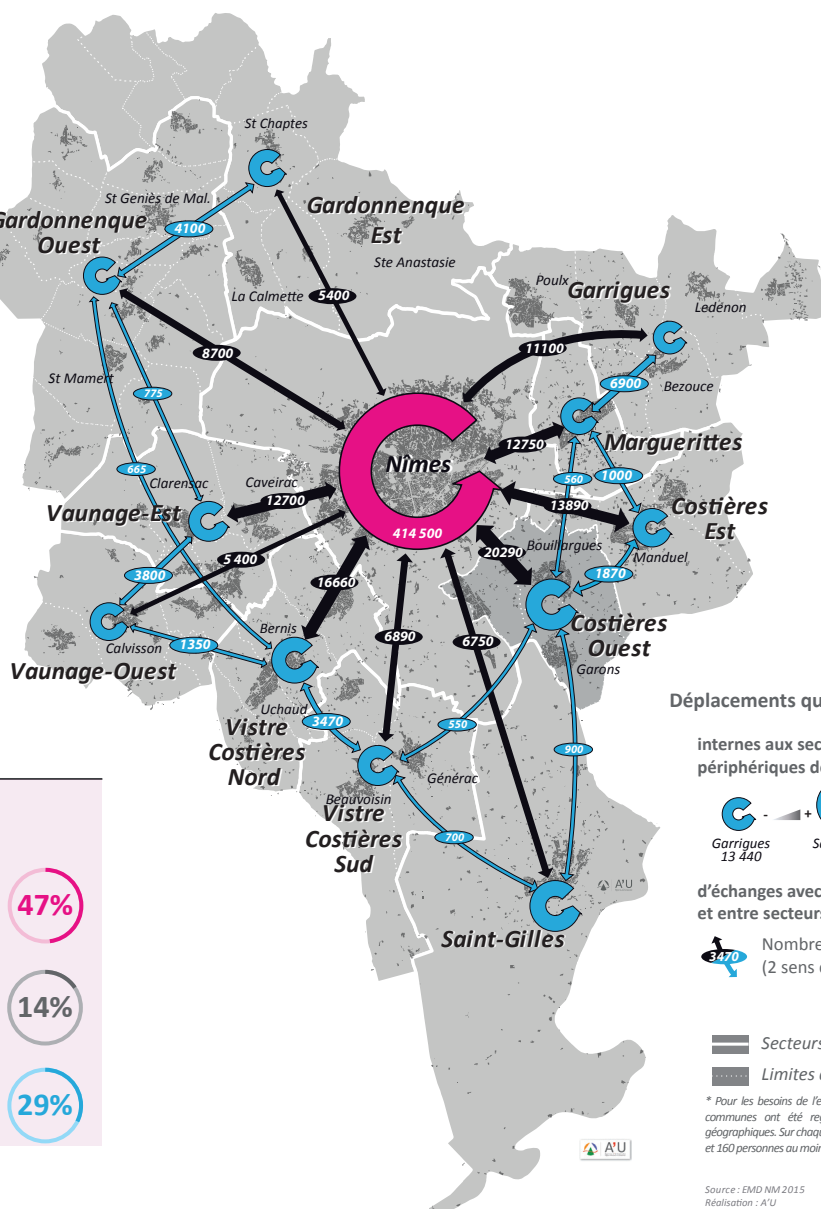
47%

120 600 déplacements d'échanges  
entre Nîmes et les secteurs périphériques\*

14%

251 700 déplacements réalisés  
entre et au sein des secteurs périphériques

29%



Déplacements quotidiens :

internes aux secteurs périphériques de Nîmes



d'échanges avec Nîmes et entre secteurs

Nombre de déplacements (2 sens cumulés > 500)

Secteurs EMD\*

Limites communales

\* Pour les besoins de l'enquête, la plupart des communes ont été regroupées en secteurs géographiques. Sur chaque secteur 70 ménages et 160 personnes au moins ont été enquêtés.

Source : EMD NM 2015  
Réalisation : A'U

